

La science au service des monuments et des sites Wissenschaft im Dienst historischer Bauten und Anlagen Science for monuments and sites

A. 0053.01 - 17.07.2008

GE – GENÈVE – MAISON DES PAONS CONSEILS DANS LE CADRE DE LA RÉFECTION DES FAÇADES



Résumé:

L'état des pierres des façades de la "maison des paons" située au 7 avenue Pictet-de-Rochemont à Genève a incité la régie en charge du bâtiment à organiser une "purge" des pierres les plus dangereusement dégradées. Le Service des Monuments et des Sites du canton de Genève nous a demandé d'effectuer une expertise du bâtiment afin de déterminer l'état de la pierre et d'en déduire des conseils relatifs à la réfection des façades.

La pierre naturelle des fonds de façade et des parties sculptées de l'édifice - qui ne ressemble pas au calcaire de Savonnières qu'elle est sensée être - présente une bonne cohérence mais aussi parfois d'importantes fissures sur les parties les plus exposées aux pluies. Une forte rugosité, vraisemblablement consécutive à un nettoyage chimique subi dans les années 70, la rend sensible à l'empoussièrement. Quant aux balcons, construits en calcaire dense, ils sont dans un état de conservation relativement bon, bien que les têtes de balcon se détachent en raison de la faible épaisseur des plaques de pierre qui les constituent.

Tenant compte de l'ensemble des observations, nous recommandons de procéder à un nettoyage doux, complété d'un nettoyage par compresses si nécessaire. Nous suggérons ensuite de réaliser quelques ragréages en utilisant des recettes qui ont déjà fait leur preuve sur ce genre de matériau, de fixer et de suivre l'évolution des éléments fissurés, de procéder à un agrafage complémentaire ou à la dépose complète des têtes de balcons restantes, et d'appliquer un badigeon de couleur claire afin d'uniformiser les surfaces. Pour le nettoyage, le mortier de ragréage et le badigeon, nous recommandons vivement de demander conseil aux professionnels qui ont déjà de l'expérience pratique avec les interventions sur ce genre de pierre.